



Envoyé en préfecture le 27/09/2021

Reçu en préfecture le 27/09/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20210922-2021\_133-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2021/133**

**OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME » 2021 :  
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 30**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 36**

**Quorum : 15**

**Date de convocation : 16 septembre 2021**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 16 septembre 2021**

**Le 22 septembre de l'année deux mille vingt et un à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuracy à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuracy à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	A	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	E		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	E		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P (visio)		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	E	M. CLAVERIE
SAUNIER Catherine	A		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	A		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P (visio)	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	P	
SOUBELET Véronique	P		GIRAudeau Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme Saby, secrétaire de séance  
Le procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuracy à. / A = Absent



Envoyé en préfecture le 27/09/2021

Reçu en préfecture le 27/09/2021

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20210922-2021\_133-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/133

**OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME » 2021 :  
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

---

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

**Vu** la délibération n°2021/046 du 18 mars 2021 approuvant le budget primitif du budget annexe « aérodrome » pour 2021,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## EXPOSE

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative n°2 du budget annexe aérodrome.

- Travaux en régie :

Comme pour le budget principal, il est nécessaire de passer les écritures pour l'enregistrement des travaux en régie. Pour le budget annexe aérodrome, les travaux en régie s'élèvent à 7 233,80€ et seront affectés au chapitre des opérations d'ordre de transfert.

- Cautions des utilisateurs :

Les locataires de la pépinière doivent déposer une caution auprès du trésor public. Or, l'une des cautions a été inscrite au budget de l'aérodrome. Afin de régulariser la somme vers le budget principal, 500€ seront affectés en dépenses d'investissement en dépôts et cautionnement reçus.

- Équilibre de la DM :

Afin d'équilibrer la décision modificative, 7 233,80€ seront inscrits en dépenses exceptionnelles de fonctionnement et les provisions pour travaux seront diminués de 7 733,80€.



Envoyé en préfecture le 27/09/2021

Reçu en préfecture le 27/09/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20210922-2021\_133-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2021/133

**OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME » 2021 :  
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

## Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la Décision modificative n°2 du budget annexe « aérodrome » selon les équilibres suivants :

Mouvement	Chapitre	Chapitre libellé	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES
Réel	67	Charges exceptionnelles	673	Titres annulés	7 233,80 €	
Ordre	042	Opérations d'ordre de transfert	721	Valorisation des travaux en régie		7 233,80 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION					7 233,80 €	7 233,80 €
Réel	16	Immobilisations corporelles	165	Dépôts reçus	500,00 €	
	21	Immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations	-7 733,80 €	
Ordre	040	Opérations d'ordre de transfert	2135	Valorisation des travaux en régie	7 233,80 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT					0,00 €	0,00 €
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GLOBAL					7 233,80 €	7 233,80 €

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 22 septembre 2021

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

*Document signé électroniquement*

